

Demandez à un expert : Jean-François Rousseau à propos des finances personnelles

C'est la période des impôts, ce qui signifie que beaucoup de gens font des pieds et des mains pour mettre de l'ordre dans leurs documents financiers. La gestion des finances personnelles peut être une tâche ardue, même après l'expiration du délai de production. Voilà pourquoi, nous avons invité Jean-François Rousseau, planificateur financier, à notre clavardage « Demandez à un expert » la semaine dernière pour répondre aux questions de nos utilisateurs en matière de finances. Jean-François est un planificateur financier indépendant et un coach professionnel qui offre ses services par l'entremise de son entreprise, Planicoach – Partenaire de votre réussite. Accompagnateur dans l'âme et doté d'un sens aiguisé de l'écoute, Jean-François utilise ses habiletés de formateur, de conférencier, d'expert ou de coach pour proposer à ses clients le mode d'accompagnement qui leur permettra d'atteindre plus facilement leurs objectifs financiers ou professionnels.

Voici les points saillants de notre clavardage en compagnie de Jean-François Rousseau. Veuillez noter que la participation de l'utilisateur est anonyme et confidentielle.

Les enfants et l'argent

QUESTION – « Avez-vous des conseils pour éduquer les enfants, au niveau scolaire primaire, sur la valeur de l'argent ? »

Jean-François Rousseau – « Excellente question, on ne fait pas assez d'éducation financière avec les jeunes ! Vous pourriez très bien calculer la valeur des choses en faisant déréférences à un salaire moyen. Par exemple si une enseignante gagne un salaire net de 40 000 \$ par année et qu'elle achète le téléphone intelligent dernier cri, il lui faudra prendre deux semaines de salaire pour le payer. Aussi, si sa maison lui coûte 1200 \$ par mois, cela représente 19 semaines de salaire. On peut aussi se baser sur le salaire minimum pour évaluer le coût des choses, faites-les compter à chaque fois qu'ils veulent acheter quelque chose, ça parle beaucoup ! Il y aurait tant à dire ! »

QUESTION – « Comment puis-je épargner pour les études de mon enfant ? »

Jean-François Rousseau – « Premièrement, il faut considérer votre capacité à épargner, ensuite il y a de nombreuses stratégies qui peuvent être mises en place. Le meilleur conseil que je peux vous donner est de maximiser vos cotisations à un REEE. Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) est une formidable occasion à saisir lorsqu'on a des enfants. Il permet de profiter de subventions gouvernementales intéressantes lorsque vous y cotisez avant l'année où votre enfant atteint l'âge de 18 ans. Selon votre situation fiscale, il est donc intéressant de favoriser le REEE lorsque vos enfants sont admissibles, puisque vos droits de cotisations au REER et au CELI pourront être accumulés et récupérés plus tard, ce qui n'est pas le cas pour le REEE. Voici un lien vers une capsule vidéo que j'ai produite dans laquelle j'explique le tout de façon plus détaillée. <http://www.youtube.com/watch?v=3gidEWeFjAk> »

Gestion de la dette

QUESTION – « Avez-vous des conseils SVP pour rembourser une dette de carte de crédit rapidement ? »

Jean-François Rousseau – « Passez à l'action ! Assurez-vous premièrement que le taux est raisonnable (maximum 10 % à 12 %), sinon refinancez avec un coût plus bas. Vous pouvez aussi aller sur un simulateur de remboursement de prêt pour voir combien vous devez payer par mois afin d'émettre un paiement dans un

délai raisonnable pour vous. Ensuite, laissez cette carte dans l'auto lorsque vous allez magasiner, cela évite les tentations trop faciles. »

QUESTION — « Devrais-je payer mes dettes plus rapidement ou investir davantage ? »

Jean-François Rousseau — « C'est toujours une bonne habitude d'investir au moins une petite partie de son revenu, même si l'on a des dettes. Cependant, si vous avez des emprunts à haut taux d'intérêt, il faut prendre les moyens pour les rembourser rapidement ou les refinancer à un taux moindre, sur un prêt hypothécaire par exemple. Plus vous avez espoir que le rendement sur vos placements rapporte davantage que le taux d'emprunt de votre financement, plus vous pouvez vous permettre d'investir au lieu d'accélérer le remboursement de vos dettes. Cependant, si votre situation est précaire ou que vous avez peu de tolérance au risque pour vos placements, vous devez privilégier le remboursement de vos dettes. »

Location ou l'achat d'un véhicule

QUESTION — « J'ai toujours opté pour la location de mon véhicule. Je pense devenir travailleuse autonome. Serait-il préférable financièrement et fiscalement de continuer avec des baux de location ou d'acheter mon prochain véhicule ? »

Jean-François Rousseau — « Si vous aimez changer souvent de véhicule, continuez avec la location. Elle est en général un peu plus avantageuse au niveau fiscal. Faites attention cependant à bien planifier le nombre de kilomètres que vous pensez faire afin de ne pas payer de surplus à la fin. Les kilomètres achetés en début de bail coûtent généralement moins cher qu'en fin de bail. »

L'épargne-retraite

QUESTION — « Je contribue à un régime de retraite collectif. Comment faire pour savoir si les sommes accumulées seront suffisantes lorsque j'arrêterai de travailler ? Devrais-je tout de même acheter des REER chaque année ? »

Jean-François Rousseau — « Pour évaluer combien vous aurez besoin, la première chose à faire est de calculer votre coût de vie actuel net, puis d'estimer quelles dépenses vont baisser à la retraite (ex : paiements en moins, frais de transport, épargne, charges sociales, etc.) et quelles dépenses vont augmenter (Loisirs, voyages, médicaments, etc.). Puis, évaluez quels seront vos revenus provenant des différentes rentes de retraite auxquelles vous avez droit (RRQ, RPC, PSV et rente de retraite de votre employeur), n'hésitez pas à demander vos relevés pour avoir des chiffres précis. Si le total de vos rentes, net d'impôt, ne couvre pas votre coût de vie à la retraite, vous devrez alors compter sur vos épargnes pour combler le manque. Il est alors important de faire calculer par un expert combien vous avez besoin d'accumuler d'épargne pour maintenir votre coût de vie à la retraite. »

Ne manquez pas notre prochaine séance « Demandez à un expert » !

Si vous n'avez pas pu assister à notre clavardage en compagnie de Jean-François Rousseau, vous pouvez accéder à votre compte pour lire la transcription. Assurez-vous d'ouvrir une session en ligne le 10 mai à midi, heure de l'Est, pour bavarder avec Michael Boivin, l'expert anglophone en prévention du diabète. Il répondra à vos questions relatives à la prévention et au traitement de la maladie. Si vous n'avez pas de compte LifeSpeak, veuillez demander à votre équipe des RH de nous contacter.

Qu'est-ce que « Demandez à un expert » ?

Les séances « Demandez à un expert » permettent aux utilisateurs de communiquer périodiquement avec nos experts en temps réel, ce qui leur permet de recevoir des réponses immédiates à leurs questions pressantes. Cette occasion fournit à nos utilisateurs des conseils pratiques et faciles à suivre, ce qui les aide à apporter de réels changements à leur vie. N'hésitez pas à réserver une démo pour en apprendre plus.